

NOUVELLES

DE L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

MARS 2017 / ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS DU 22 MARS 2017



Le réseau de l'Université du Québec propose dans le numéro avril-mai 2017 du magazine *Québec Science* un bulletin d'information intitulé *Finance. En attendant la prochaine crise*. Que ce soit à travers la loupe de l'économie, de la sociologie, du génie, des sciences administratives ou même de la physique, les chercheurs des établissements du réseau jettent un regard critique sur l'activité financière d'hier et d'aujourd'hui.

RÉUNION DU 22 MARS 2017 (2017-2-AG)

NOMINATION

Rectorat de l'UQAR

Le premier mandat de M. Jean-Pierre Ouellet à titre de recteur de l'UQAR prendra fin le 31 août 2017. Le 6 février dernier, M. Ouellet a informé la présidente de l'Université du Québec qu'il avait l'intention de solliciter un renouvellement de mandat.

Dans le cadre du processus de consultation en vue du renouvellement du premier mandat du recteur de l'UQAR, l'Assemblée des gouverneurs a nommé parmi ses membres au comité de sélection **Mme Sylvie Dulude**, administratrice, et **M. Pierre R. Dumouchel**, directeur général de l'ÉTS.

En plus des personnes précitées, le comité de sélection est composé de Mme Sylvie Beauchamp, présidente de l'Université du Québec, M. René Gingras, président du conseil d'administration de l'UQAR, et M. Pierre Cadieux, professeur à l'UQAR. M. André G. Roy, secrétaire général de l'Université du Québec, agit comme secrétaire du comité.

Également, sur la recommandation du conseil d'administration de l'UQAR, l'Assemblée des gouverneurs a établi les critères de sélection ainsi que l'étendue et la durée de la consultation.

AFFAIRES CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE

Délivrance des diplômes

L'Assemblée des gouverneurs a délivré 1784 diplômes à des étudiants de l'UQAC (546), l'UQO (548), l'INRS (12), l'ÉTS (455) et la TELUQ (223). Depuis la fondation de l'Université du Québec en 1969, l'Assemblée des gouverneurs et le conseil d'administration de l'UQAM, qui décerne les diplômes aux étudiants de cet établissement, ont délivré 660 607 diplômes.

AFFAIRES CONCERNANT L'ADMINISTRATION

Canevas des états financiers consolidés

Conformément à la *Loi sur l'Université du Québec*, les états financiers consolidés de l'Université du Québec et des établissements doivent être adoptés par l'Assemblée des gouverneurs et ensuite acheminés au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

L'Assemblée des gouverneurs a adopté le canevas pour la préparation des états financiers consolidés de l'Université du Québec et des établissements qui sera utilisé à compter de l'exercice financier 2016-2017.